

Dossier de Presse – Novembre 2023

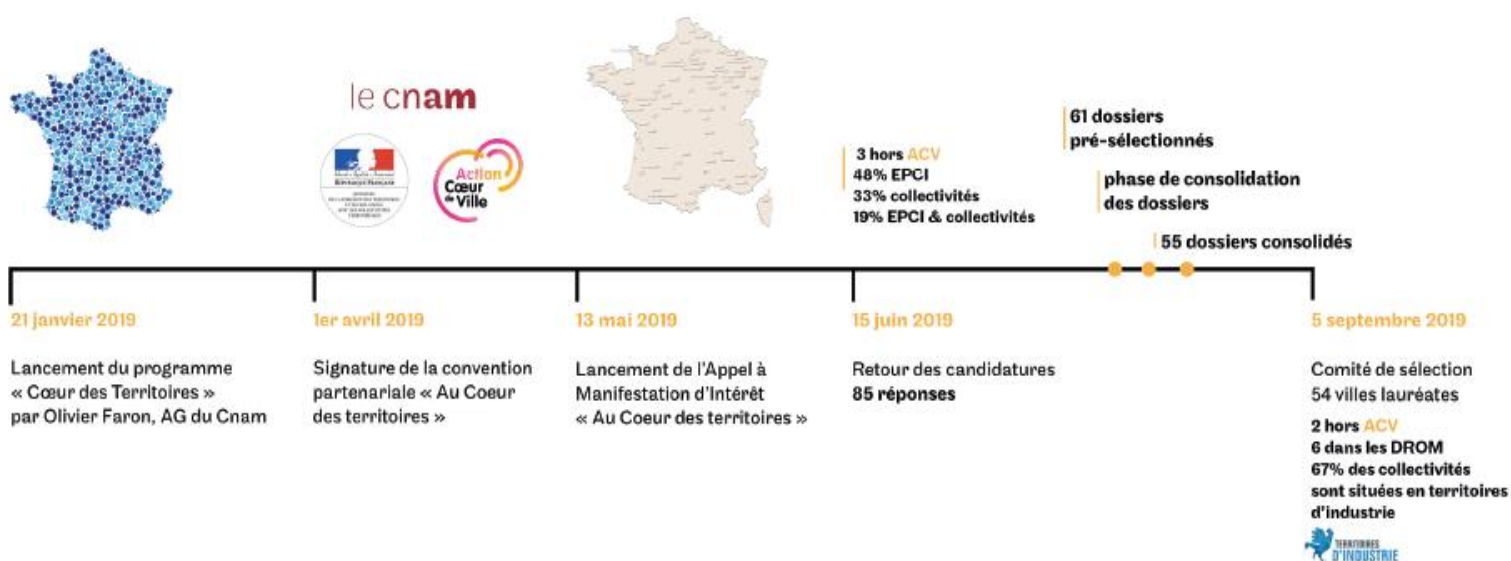
Inauguration du Cnam à Vesoul – Maison des Services

Vesoul lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)
du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
« Au cœur des territoires »



Au cœur des territoires





Dans un contexte de revendications sociales et de profond sentiment de déclassement exprimé par une partie des citoyens et des citoyennes, la garantie universelle d'accès à la formation tout au long de la vie introduite par la loi « Avenir professionnel » représente l'un des enjeux majeurs des politiques publiques. La formation constitue également un élément clé de la redynamisation des bassins d'emploi partout en France et est au cœur des enjeux de sécurisation des parcours professionnels.

C'est fort de ces constats que le Conservatoire national des arts et métiers, seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie, a lancé « Au cœur des territoires » : un projet d'envergure nationale qui participe autant aux ambitions de redynamisation des territoires portées par le ministère de la Cohésion des territoires qu'à celle de gagner la bataille des compétences et de garantir universellement l'accès à la formation.

« Au cœur des territoires » s'inscrit pleinement dans la mission d'inclusion sociale que se donne le Cnam qui, à travers ce projet, réaffirme sa volonté de donner à chaque citoyen et citoyenne, quels que soient son âge, son origine sociale, son parcours ou son lieu de résidence, les moyens de réussir son projet professionnel et personnel. Pour ce faire, le projet s'appuie notamment sur le renouvellement de la proximité entre entreprises, collectivités et individus, tout en formulant des solutions qui correspondent aux besoins de chaque bassin d'emploi.

Des centres de formation au plus proche des enjeux territoriaux

« Au cœur des territoires » se traduira par la création, à horizon 2022, de nouveaux espaces d'accès à la formation, principalement implantés dans les villes moyennes ciblées par le programme « Action cœur de ville » porté par le ministère de la Cohésion des territoires.

Ce modèle repose sur une première implantation mise en place dès janvier 2016 par le Cnam en Bretagne afin de proposer un service de proximité à Vitré, petite commune de 17 000 habitants, en partenariat avec la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation (MEEF). Cette antenne d'information locale a permis d'accompagner en deux ans une soixantaine d'adultes dans la mise en place de leurs parcours de formation, en accord avec les besoins du territoire et les synergies locales.

L'École du numérique de Chalon-sur-Saône, fruit de la collaboration entre les élus du Grand Chalon, les équipes du Cnam et de l'École nationale des arts et métiers (Ensam), en est également une illustration. L'École propose ainsi depuis la rentrée 2019 une nouvelle filière dédiée aux métiers du numérique, afin de répondre aux besoins des entreprises dans un secteur où 80 000 postes n'ont pas été pourvus en 2017.

Le Cnam, partenaire du plan « Action cœur de ville »

Le 1er avril 2019, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Olivier Faron signaient une convention partenariale associant officiellement le Conservatoire national des arts et métiers au programme « Action cœur de ville ». Signée pour trois ans, cette convention permet ainsi d'offrir aux 222 villes moyennes sélectionnées l'opportunité de consolider leur attractivité en termes d'offre d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

En garantissant un accès plus équitable à la formation mais aussi en prenant en compte la diversité des contextes et des besoins locaux, le projet « Au cœur des territoires » se veut également un élément de réponse au triple défi de la compétitivité, de la croissance économique et du plein emploi dans les territoires.

Des réponses adaptées aux besoins

Chaque territoire se caractérisant par un bassin d'emploi mais aussi par des réalités économiques et sociales qui lui sont propres, un diagnostic précis a permis de proposer des solutions en adéquation avec le contexte local. Ces actions concrètes peuvent notamment s'inscrire dans le cadre d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de dynamisation du tissu économique ou industriel... Elles permettent ainsi d'offrir une réponse efficiente et de proximité aux besoins des habitants comme des entreprises.

Un catalogue de formation immédiatement déployable

Le Cnam a sélectionné une cinquantaine de parcours de formation, mariant diplômes nationaux, titres RNCP, certifications professionnelles... immédiatement déployables sur tout le territoire. Ces parcours, qui répondent à des besoins de professionnalisation, de montée en

compétences et/ou de remise à niveau, couvrent une quinzaine de filières métiers dynamiques, de l'entrepreneuriat au commerce, en passant par le numérique ou la comptabilité. Ils sont totalement éligibles au compte personnel de formation (CPF), ce qui permet à chaque collectivité de piloter son offre, notamment grâce aux possibilités d'abondement.

Des modalités qui s'adaptent aux contraintes de chacun

Afin de s'adapter aux contraintes professionnelles et personnelles de chacun, les formations sont dispensées en présentiel, en hybride, en alternance ou à distance. Cette dernière modalité, dont le Cnam est l'un des pionniers, permet notamment de répondre aux problématiques liées à la ruralité ou à l'enclavement de certains territoires. Parallèlement, afin de favoriser la réussite de tous, le Cnam assure une ingénierie de parcours qui allie conseil en orientation et en insertion professionnelle.

Accompagner les managers de centre-ville

En tant que structure reconnue pour son offre de formation commerciale à destination des professionnels à travers son Institut des cadres supérieurs de la vente (Cnam-ICSV), le Conservatoire national des arts et métiers a signé le 11 mars 2019 une convention de partenariat avec le Club des managers de centre-ville. Ce partenariat vise également à donner accès à une offre de formation répondant aux enjeux locaux, afin de permettre à chacun de se former au métier de manager de commerce de centre-ville.

Vesoul est lauréate du 1^{er} volet de l'Appel à manifestation d'intérêt du Cnam « Au cœur des territoires ».

En effet, en mai 2019, le premier appel à manifestation d'intérêt (AMI 1) avait été lancé, conjointement par le Cnam et le ministère, auprès des 222 villes moyennes Action cœur de ville. Les 85 dossiers de candidature avaient été analysés par un jury composé de représentants du Cnam, de la direction du programme Action cœur de ville, de Villes de France, de l'Assemblée des communautés de France et de la Banque des Territoires.

Le 26 septembre 2019, les 55 premières villes lauréates avaient été dévoilées au Cnam, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

En février 2021, après plus d'une année d'études, Alain Chrétien, président de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, a reçu mardi 9 février 2021 - en la présence du directeur du Cnam Bourgogne Franche comté, Monsieur Decreuse et la directrice adjointe du Cnam Bourgogne Franche Comté, Madame Dupey – le précédent administrateur général du Conservatoire national des Arts et métiers, Olivier Faron, ainsi que l'ancien recteur d'Académie Jean-François Chanet, afin d'évoquer les projets d'implantation du Cnam à Vesoul.

L'implantation du centre Cnam à Vesoul a pour but de créer une offre de formation professionnelle en prise avec les besoins des entreprises locales, ouvrant des opportunités d'emploi et de mobilité professionnelle aux citoyennes et citoyens et des perspectives de croissance pour ce territoire.

Une implantation progressive du Cnam à Vesoul

En octobre 2021, une première rentrée de la licence professionnelle gestion de paie a eu lieu à Vesoul avec pour partenaire le Greta CFA Haute-Saône Nord Franche-Comté.

En 2022, c'était au tour de la première rentrée de la licence professionnelle métrologie avec pour partenaires le Greta CFA Haute-Saône Nord Franche-Comté et le lycée Belin.

De plus, des étudiants suivent des cours en FOAD (formation ouverte à distance), inscrits par le Cnam de Vesoul.

Notre responsable de formation a déménagé en ce début d'année scolaire des bureaux de la Place du Trau pour emménager dans la Maison des Services avec toujours pour missions d'accueillir, informer, orienter et accompagner les futurs apprenants et tous les publics (scolaires, étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, ...)

Nous continuons à échanger avec la Chambre des métiers et de l'artisanat au sujet du déploiement du Titre Entrepreneur de petite entreprise.

D'autres projets verront le jour, dont des formations à destination des publics décrocheurs avec une offre de formation BAC+1 ou des certificats de compétences ciblés selon le profil et les objectifs des vésuliens.

Les besoins de service et formations propres au territoire, dans le respect de ce qui existe, vont s'affiner avec le temps et l'expérience et nous permettre de proposer un continuum de formation aux titulaires de BTS des lycées implantés sur le territoire.

La Banque des Territoires a mobilisé une enveloppe d'amorçage de 100 K€, après avoir financé en 2021 l'ingénierie de projet à hauteur de 30,5 K€.

2018

Au cœur des territoires, le Cnam va implanter une centaine de nouveaux centres d'enseignement.

2017

Ouverture du premier centre en Chine

2010

Fondation de HESAM Université.

2010

Première rentrée à l'Ecole Vaucanson, l'école supérieure des bacheliers professionnels

2005

Ouverture de la maison de l'alternance à Saint-Denis (93)

2000

Fin des travaux de rénovation du Musée

1993

Premier site internet d'un établissement d'enseignement supérieur français

1963

Débuts des cours télédiffusés

1952

Création des centres régionaux associés

1924

Roger Cazaud est le premier ingénieur diplômé du Cnam. Plus de 30 000 ont été formés à ce jour.

1920

Première conférence de Marie Curie

1911

Création de l'Institut d'Aérotechnique

1852

Premiers laboratoires de recherche

1819

Premières chaires d'enseignement : Chimie industrielle appliquée aux arts, Mécanique appliquée aux arts et Economie industrielle

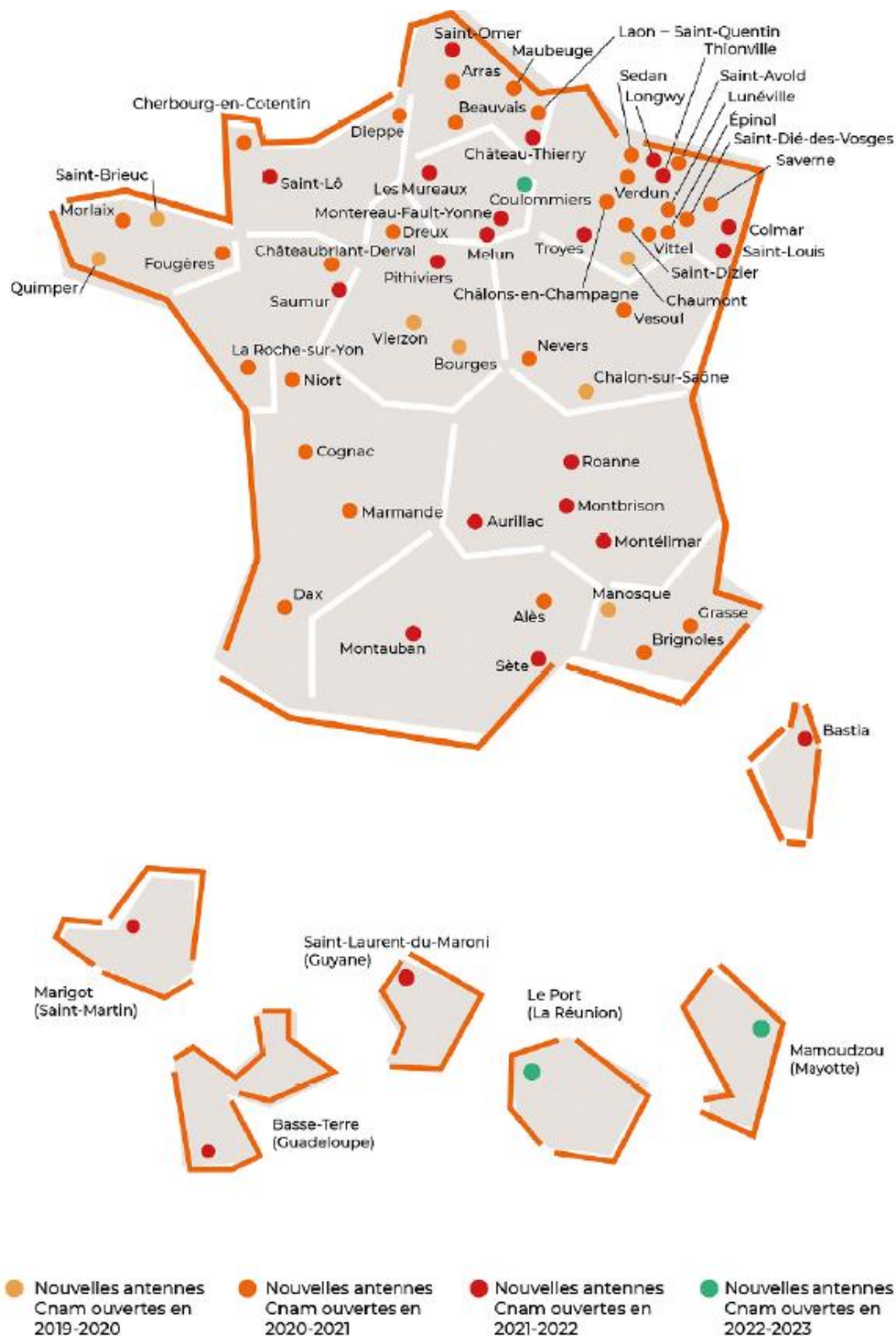
1802

Ouverture au public des galeries d'exposition

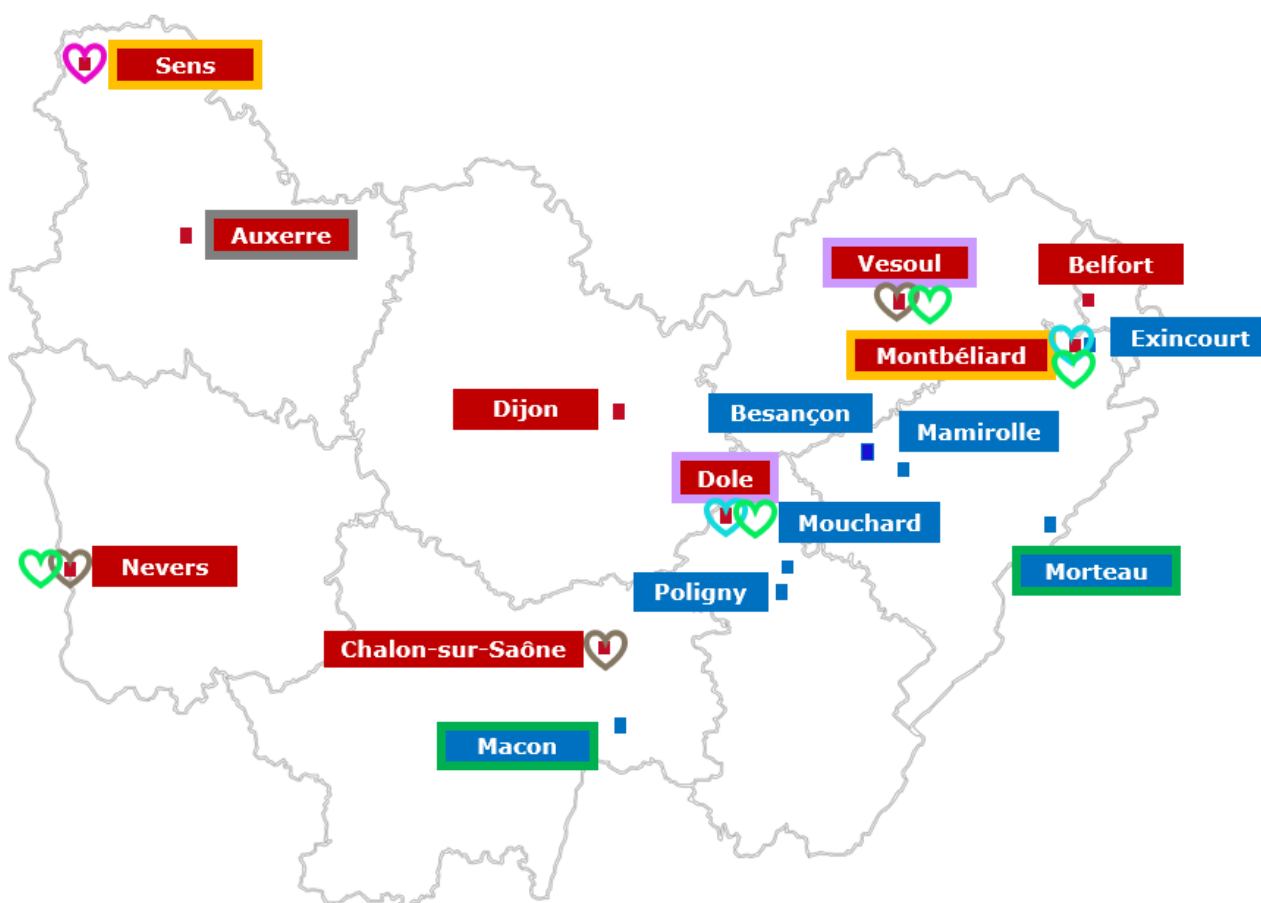
1794

Fondation du Conservatoire par l'Abbé Grégoire

« Au cœur des territoires » : ouvertures de nouvelles antennes Cnam



- Centres Cnam BFC
- Lieux d'enseignement supplémentaires
- Nouveaux 2023/2024
- Nouveaux 2022/2023
- Nouveaux 2021/2022
- Fermé
- ♡ Cœur de territoire AMI 1
- ♡ Cœur de territoire AMI 2
- ♡ Hors vague
- ♡ Accompagnement renforcé



EDUCATION

NOUVEAUTÉ 2021 : LA LICENCE PROFESSIONNELLE GESTIONNAIRE DE PAIE !

27/04/2021

Le Cnam Bourgogne Franche-Comté intègre à son offre la Licence Professionnelle Gestionnaire de Paie. Dispensée en partenariat avec le Greta Haute Saône Nord Franche Comté, la formation a pour objectif de préparer les étudiants à devenir de véritables gestionnaires, capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.



EDUCATION

LA LP TECHNICIEN MÉTROLOGUE EN ALTERNANCE ARRIVE AU CNAM BFC !

20/05/2021

Rejoignez la nouvelle formation du Cnam Bourgogne Franche-Comté en alternance et devenez un véritable spécialiste de la métrologie, capable de gérer les processus de mesure et contrôle, intégrer l'activité métrologique dans une démarche qualité, animer une équipe technique en charge de projets industriels, etc.



REVUE DE PRESSE

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM) S'EST IMPLANTÉ AVEC UNE NOUVELLE ANTENNE DE FORMATION À VESOU !

14/02/2022

Le magazine Valeurs Economiques a souhaité rencontrer le Cnam Bourgogne Franche-Comté pour échanger au sujet de l'implantation de ce dernier à Vesoul depuis la rentrée 2021.

M. Christophe Decresse, Directeur régional du Cnam Bourgogne Franche-Comté, de même que M. Thibaud Defranoux ont répondu aux questions d'une journaliste pour présenter les projets en cours.

En effet, Vesoul avait présenté sa candidature au 1er appel à manifestation d'intérêt du Cnam intitulé « Au cœur des territoires » et fait aujourd'hui partie des villes lauréates.

(NOUS VOUS RELAYONS L'ARTICLE DE VALEURS ECONOMIQUES HAUTE-SAÔNE / JANVIER-FEVRIER-MARS 2022 / P34-35)

UNE NOUVELLE ANTENNE OUVERTE À VESOU !

Le Conservatoire national des arts et métiers a sélectionné le chef-lieu de la Haute-Saône parmi les 53 lauréats de son appel à manifestation d'intérêt. Il développe ainsi de nouvelles formations sur notre territoire, comme les licences professionnelles en gestion de paie et métrologie et le Titre Entrepreneur de petite entreprise.



La formation « Entrepreneur de petite entreprise » s'adresse aux apprenants désireux de devenir entrepreneurs ou qui souhaitent lancer une nouvelle activité.

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

Revue de presse

VALEURS ECONOMIQUES

Janvier
Février
Mars
2022

REVUE DE PRESSE

UNE NOUVELLE LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTROLOGIE DU CNAM OUVRE À VESOU À LA RENTRÉE 2022 !

01/06/2022

Le Cnam développe son offre localement depuis qu'il a posé ses valises à Vesoul à la rentrée 2021 : nouvelle ouverture de formation avec la Licence professionnelle Métrologie du Cnam à la rentrée 2022 !

L'Est républicain nous a rencontré lors du point Presse du vendredi 20 mai au Lycée Belin.

Cette licence du Cnam est lancée en partenariat avec le Greta Cfa Haute-Saône Nord Franche-Comté et le Lycée Belin.

Le journaliste de L'Est républicain a pu échanger avec :

Revue de Presse

L'EST REPUBLICAIN

Nouvelle licence Métrologie à Vesoul

21 mai 2022

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

REVUE DE PRESSE

VESOU & CO - PRINTEMPS/ETE 2022 - FOCUS SUR L'INSTALLATION DU CNAM À VESOU !

05/07/2022

Le magazine Vesoul & Co revient sur l'arrivée du Cnam à Vesoul et sa vaste offre de formations disponibles !

Une nouveauté pour la rentrée 2022 : Licence professionnelle Métrologie du Cnam !

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

Revue de Presse

Vesoul and Co !
Printemps-Eté 2022

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

REVUE DE PRESSE

INTERVIEW D'UNE CANDIDATE À LA LICENCE PAIE DU CNAM À VESOU !

08/04/2022

Un journaliste de La Presse de Vesoul a été à la rencontre de Céline Gately, responsable opérationnelle de formation, qui vous accueille au centre Cnam de Vesoul et a également interviewé une candidate à la licence professionnelle gestionnaire de Paie du Cnam.

Le centre Cnam est installé Place du Trau, rue des Ursulines à Vesoul.

Retrouvez l'article complet de "La Presse de Vesoul" du 31 mars 2022

La Presse de Vesoul

Revue de presse

Interview Centre Cnam à Vesoul

31 mars 2022

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

BLOG

UNE TOUTE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LE CENTRE CNAM DE VESOU !

21/06/2022

Suite à son installation depuis 2021, Le Cnam de Vesoul est dorénavant doté d'une toute nouvelle signalétique afin que vous puissiez trouver facilement son bureau !

Céline Gately, responsable opérationnelle de formation, vous accueille Place du Trau, rue des Ursulines.



REVUE DE PRESSE

VESOU & CO - PRINTEMPS/ETE 2022 - FOCUS SUR L'INSTALLATION DU CNAM À VESOU !

05/07/2022

Le magazine Vesoul & Co revient sur l'arrivée du Cnam à Vesoul et sa vaste offre de formations disponibles !

Une nouveauté pour la rentrée 2022 : Licence professionnelle Métrologie du Cnam !

REVUE DE PRESSE

1ÈRE RENTRÉE DE LA LICENCE MÉTROLOGIE À VESOU : POINT PRESSE ET REPORTAGE FRANCE 3

09/10/2022

Ce matin, nous avons eu le plaisir de célébrer une nouvelle ouverture de formation avec la Licence professionnelle Métrologie du Cnam.

A cette occasion, un point presse avait lieu : retrouvez tous les articles et reportages liés dans cet article.

Cette licence du Cnam est lancée en partenariat avec le Greta Cfa Haute-Saône Nord Franche-Comté et le Lycée Belin.

VIE AU CNAM

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE CNAM EN BFC AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LA MAIRIE DE VESOU !

24/10/2022

Vendredi 21 octobre, la convention de partenariat a été signée par Alain Chretien, maire de Vesoul, Mathieu Aufaure, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires et Christophe Decresse, directeur régional du Cnam en Bourgogne-Franche-Comté, en présence d'Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

La signature de cette convention fait suite à l'implantation du Cnam à Vesoul à la rentrée 2021. En effet, Vesoul avait présenté sa candidature au 1er appel à manifestation d'intérêt du Cnam intitulé « Au cœur des territoires » et avait été lauréat.

Licence Métrologie du Cnam à Vesoul : 1ère rentrée ce matin !

La Presse de Vesoul

L'EST REPUBLICAIN

france 3

LAFFICHES HAUTE-SAÔNE

Traces Ecrites Nivernais

Point Presse, présentations et reportages

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

Signature Convention de Partenariat

Mairie de Vesoul, Banque des territoires, & Cnam en Bourgogne Franche-Comté



BANQUE des TERRITOIRES

le cnam
Bourgogne - Franche-Comté

Premier établissement public d'enseignement supérieur

- Créé en 1794
- Avec plus de 60000 auditeurs
- 227 ans d'expérience
- Dispensant plus de 600 parcours de formation
- Des parcours professionnels certifiants et diplômants
- De niveau bac à bac+5
- 1450 unités d'enseignement
- Également des parcours spécifiques :
 - Pour les personnes peu ou pas qualifiées
 - Pour les décrocheurs scolaires
- Dans les régions de France (régions françaises métropolitaines et ultra-marines)

3 axes majeurs

- La recherche,
- La diffusion de la culture scientifique,
- La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie.

De multiples filières et domaines professionnels proposés

- | | | |
|------------------|-----------------------|---|
| - Commerce | - Entrepreneuriat | - Accueil |
| - Vente | - Santé | - Information |
| - Construction | - Tourisme | - Formation |
| - BTP | - Immobilier | - Environnement |
| - Comptabilité | - Aide à la personne | - Agro-alimentaire |
| - Administration | - Métiers industriels | - HSE |
| - Informatique | - RRH | - Métiers de la Banque
et de l'Assurance |
| - Gestion | - Management | |

Le Cnam et ses missions



1. *Alternance* (apprentissage et contrat de professionnalisation)

- Parcours diversifiés (que ce soit en sciences de gestion, sciences et techniques ou numérique et informatique),
- Adressés à différents publics dont par exemple les bacheliers professionnels *via* les licences Vaucanson ou nouveaux cursus universitaires.
 - > Objectif :
 - Un retour à l'emploi,
 - Une poursuite d'études.

2. *Promotion Supérieure du Travail* (PST)

- Cursus Hors Temps de Travail (HTT) sur la base de l'offre déployée en région,
- Cursus s'adressant à des demandeurs d'emploi en Temps Ouvrable (TO) sur la base d'une offre définie en concertation avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales, maisons de l'emploi).
 - > Objectif :
 - Retour à l'emploi.

3. *Accès Bac-3/Bac+3*

- Publics en décrochage,
- Publics plus éloignés de l'emploi.
 - > Cursus « passerelle » en vue de poursuivre vers :
 - Un parcours permettant le retour à l'emploi,
 - Des poursuites d'études vers des diplômes ou certifications supérieures (licence et autres).

4. *Formation continue*

En travaillant en amont avec les partenaires locaux qualifiés en vue d'établir des diagnostics territoriaux permettant de déployer :

- > Des cursus inter ou intra-entreprise correspondant aux besoins des entreprises et des organisations

5. *Déploiement de dispositifs suscitant la création d'entreprise ou la reprise d'activité, de type Ardan*

Assurer le développement des TPE, des compétences et des territoires qui nécessitent un travail de détection et d'expertise, d'accompagnement et de formation des stagiaires.

Une offre de service

Un espace en accès libre et gratuit proposant une démarche AIOA (Accueil, information, orientation, accompagnement).

- Des réunions d'information sur les formations proposées par le Cnam,
- Des entretiens individualisés qui permettent de :
 - Choisir une formation adaptée,
 - Monter un dossier de financement de la formation.

Offre de formation pour 2021/2022

- [La licence professionnelle gestionnaire de paie du Cnam](#)
 - Libellé exact : **Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie**
 - En partenariat avec le GRETA CFA Haute-Saône & Nord Franche-Comté
 - Ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2
 - > [Lien vers la fiche formation LP Gestionnaire Paie](#)
- [Offre en FOAD \(Formation ouverte à distance\) \(& hybride\)](#)
 - Pour répondre à la demande croissante de celles et ceux qui souhaitent se former en autonomie, à domicile ou sur leur lieu de travail, le Cnam propose en formation ouverte à distance (FOAD) une large part de son offre de formation.
 - > [Lien vers le catalogue de formation à distance](#)

Offre de formation supplémentaire 2022/2023

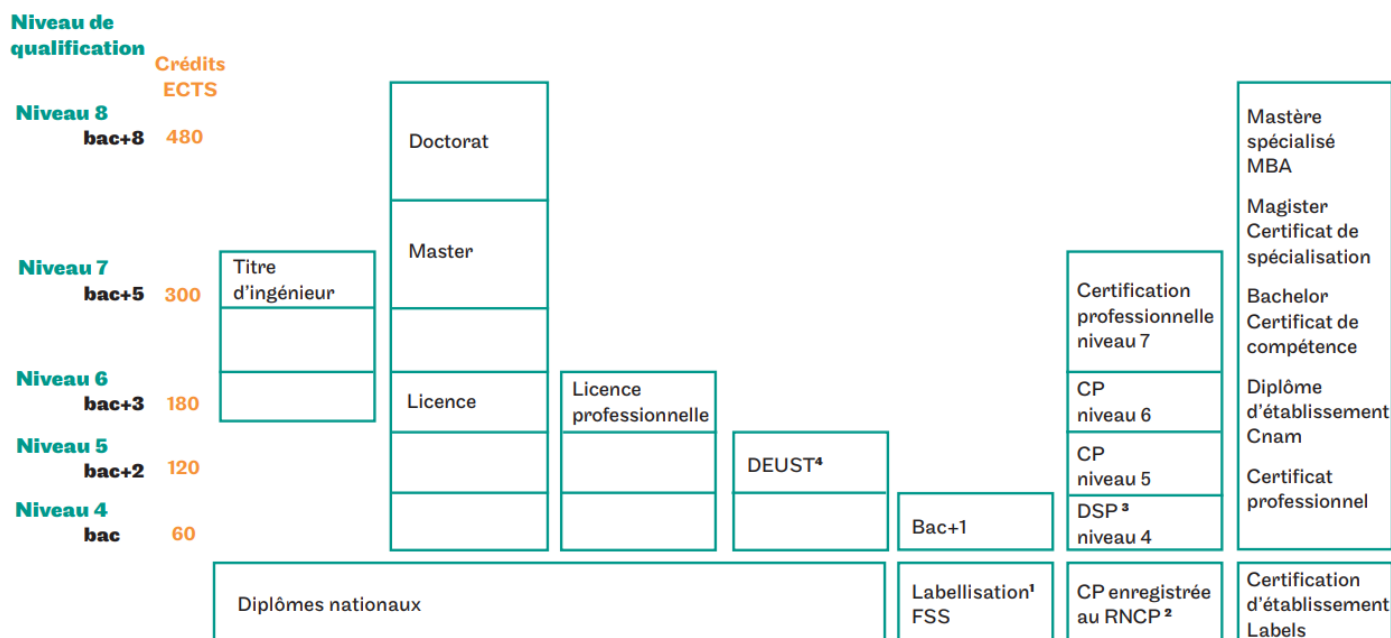
- [La licence professionnelle en métrologie](#)
 - Libellé exact : **Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité Parcours technicien**
 - En partenariat avec le GRETA CFA Haute-Saône & Nord Franche-Comté et le lycée Belin
 - Ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2
 - > [Lien vers la fiche formation LP Métrologie](#)

Offre de formation en projet

- Formations Bac+1

15 spécialités créées et labellisées FSS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à l'aide alimentaire - Accompagnement professionnel et bientraitant des personnes âgées - Administration – gestion - Comptabilité - Education artistique et culturelle - Management entrepreneurial de projet d'activité - Sécurité privée – Middle management - Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> - Agroalimentaire - Architecture et construction - Informatique – développement et exploitation (DevOps) - Informatique – Intégration Web - Informatique – Support et conseil digital - Produits et processus industriels : préparateur d'affaires industriel - Produits et Processus industriels : préparateur de process industriels |
|---|--|



¹ Le label « Formation supérieure de spécialisation » est attribué aux formations dispensées au sein d'un établissement d'enseignement supérieur conduisant à un diplôme d'établissement et conçues principalement dans un objectif d'insertion professionnelle, plus particulièrement dans des emplois émergents ou des filières en tension. ²Répertoire national des certifications professionnelles. ³Diplôme de spécialisation professionnelle. ⁴Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

Contact -Cnam BFC

Lucie Guenebaud
Chargée de communication
lucie.guenebaud@lecnam.net
03 84 58 20 13

Arnaud Le Gall
Responsable opérationnelle de formation
arnaud.le-gall@lecnam.net ou bfc_vesoul@lecnam.net
09 74 13 46 09

Cnam Bourgogne Franche- Comté
13, rue Ernest Thierry Mieg
90010 BELFORT Cedex

Cnam Vesoul
Maison des services – 9 rue des casernes
70000, Vesoul

Suivez l'actualité du Cnam Bourgogne Franche-Comté



<https://www.facebook.com/lecnambfc>



<https://www.instagram.com/cnambfc/>



<https://www.linkedin.com/company/cnam-bourgogne-franche-comte/>

Visionnez les vidéos Au cœur des territoires sur Youtube

Le Cnam

Au cœur des territoires <https://www.youtube.com/watch?v=czFz0YMMteQ>
5/07/2019

Rencontres

Cœur de Ville 2020
Présentation Cnam https://www.youtube.com/watch?v=m0OZP7_agfY
21/12/2020

Lancement du projet

Au cœur des territoires <https://www.youtube.com/watch?v=oxFCAbuKqFg>
07/02/2019

Cnam

Film Institutionnel - <https://www.youtube.com/watch?v=kicT4qgDR9k>
06/01/2016

le cnam

Bourgogne Franche-Comté